

“ Nous exigeons maintenant du Gouvernement de cette province l'adoption d'une loi pourvoyant à ce que l'anglais et l'anglais seul soit enseigné et employé pour l'enseignement durant les heures de classe dans nos écoles publiques et au frais du trésor public.”

* * *

Pour ne pas trop allonger cet article, nous allons le terminer par un bref compte rendu de l'assemblée plénière des Canadiens-français de la province tenue au Collège de Saint-Boniface le 25 février. Environ quinze cents hommes étaient venus des diverses parties de la province délégués par leurs co-paroissiens. Tous ne purent trouver accès dans la vaste salle. De vibrants discours furent prononcés. Le projet de loi, qui n'était encore que déposé devant la Chambre, fut dénoncé avec énergie. Les luttes fratricides de partis, qui ont jusqu'ici divisé nos forces, furent non moins énergiquement dénoncées. Les cadres politiques semblaient rompus et l'on applaudissait à outrance les appels à l'union contre les adversaires communs, qui nous arrachent ce qui est le plus cher au cœur d'une nationalité: *notre langue*. Seule la persécution était capable d'unir ainsi des hommes qui depuis vingt-cinq ans ont ruiné leurs énergies dans les luttes stériles des partis politiques. La résistance pure et simple, à l'exemple de l'héroïque Belgique combattant l'envahissement de l'Allemagne, fut décidée d'une voix unanime. On vota l'organisation d'une Association provinciale sur le plan de celle de l'Education de l'Ontario et un comité fut formé pour le mettre sur pied. Le principe de l'union avec tous les groupes bilingues, affectés par le projet de loi, fut hautement approuvé.

Il nous fait plaisir d'enregistrer le premier acte de ce comité, qui a choisi comme président du grand mouvement de revendication et de résistance l'honorable J.-E.-P. Prendergast, juge du Banc du Roi, l'un des vétérans des luttes mémorables livrées contre l'unique loi de 1890. L'honorable Juge était alors ministre dans le cabinet Greenway et il donna fièrement sa résignation dès que ce Gouvernement eût fait connaître son intention de violer la Constitution du pays et les promesses les plus sacrés qu'il avait faites quelques mois auparavant à la minorité; afin de capter son vote.

Voici la série des résolutions de protestation que l'assemblée